



## Communiqué de presse

### La Grande Béroche au centre de NY

**La Commune de La Grande Béroche souhaite inciter à l'utilisation des transports publics et propose une politique de mobilité douce attractive pour les jeunes et les seniors défavorisés**

#### **Un trait d'union entre les grands centres**

Comme affiché dans son programme de législation, le Conseil communal souhaite renforcer ses connexions avec les grands centres et se positionner entre Neuchâtel et Yverdon.

Le règlement d'incitation à l'utilisation des transports publics, adopté par le législatif communal, va dans ce sens en privilégiant l'axe Neuchâtel – Yverdon.

Ainsi, la réduction proposée aux jeunes de moins de 25 ans soumis au tarif junior porte sur les abonnements annuels comprenant au moins les zones 10, 11 et 15 « Onde Verte » en direction de Neuchâtel ou 124, 125 et 126 « Mobilis » en direction d'Yverdon. La réduction porte également sur un abonnement général.

Le montant du soutien correspond à la moitié du prix de l'abonnement junior « Onde Verte » de 2<sup>e</sup> classe, soit un montant de CHF 373.50 pour l'année 2025.

Cette offre correspond par ailleurs pleinement au nouvel horaire proposé par les CFF avec notamment une relation Bienne – Yverdon toutes les heures.

#### **Inclusion des retraité·e·s défavorisé·e·s**

Soucieux de la nécessité d'inclure les seniors bénéficiaires de prestations complémentaires, la réduction est étendue aux personnes soumises au tarif senior. Les mêmes réductions s'appliqueront pour cette catégorie de personnes.

## **Égalité de traitement**

Cette nouvelle offre d'incitation propose donc une réduction unique quel que soit le village de domicile. Alors que la commune est située sur deux zones tarifaires, ceci permet en particulier à chacun·e de se déplacer sur l'ensemble du territoire communal.

## **Un abonnement pour tous les élèves du cycle 3 du Cercle scolaire**

Enfin, les élèves du cycle 3 du Cercle scolaire qui ne bénéficiaient jusqu'ici d'aucun abonnement en raison de la proximité de leur domicile avec le collège des Cerisiers pourront obtenir un abonnement pour les zones « Onde Verte » 11 et 15.

Il sera délivré sur demande sans frais.

## **Conclusion**

Pour rappel, les bons de réduction octroyés par la commune sont très largement utilisés par les jeunes. Le montant total des subventions accordées se monte ainsi à environ CHF 180'000.- chaque année.

Nous espérons ainsi que cette nouvelle offre profitera à un maximum de personnes cette année encore.

La Grande Béroche, le 15 janvier 2025

Le Conseil communal

**Contact :** M. Thierry Pittet, président du Conseil communal

[Thierry.Pittet@ne.ch](mailto:Thierry.Pittet@ne.ch), 078 738 86 63